



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

arthrose

Question écrite n° 74972

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'arthrose. L'arthrose est une maladie caractérisée par une atteinte des cartilages, fléau, en général, des personnes âgées, population croissante. Les procédés traditionnels, notamment les rayons X, ne permettent pas de prévenir l'arthrose en raison du fait que les cartilages sont transparents. Il apparaît, cependant, qu'une nouvelle technique de radiographie, l'imagerie par amplification de la diffraction - DEI -, offrirait des résultats prometteurs puisque permettant de détecter l'arthrose grâce à des images à contraste très élevé rendant ainsi les cartilages visibles. En outre, cet outil peut, semble-t-il, déceler une dégénérescence très précoce, donc utile en matière de prévention. Aussi, il lui demande de lui faire part des intentions du Gouvernement et des initiatives qu'il pourrait prendre pour que cette technique puisse faire l'objet d'une exploitation en France.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74972

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1866